



École Maternelle de GEUDERTHEIM

 03 88 51 00 70

Les inscriptions pour l'École Maternelle de Geudertheim des enfants nés en 2018 commencent au mois de mars.

En raison des mesures sanitaires la feuille d'inscription (cf. pièces jointes) est à remettre dans la boîte aux lettres de l'école ou à déposer à la mairie.



**En cas de questionnement prendre contact avec Mme Agnès LIMBACH, directrice de l'école maternelle
Ou**

Prendre rendez-vous avec Mme LIMBACH à la permanence qui se tiendra à la Maison de la culture le :

➤ **Lundi 15 mars 2021**

de 8 h à 10 h 30

➤ **Lundi 22 mars 2021**

de 13 h 30 à 15 h 30

Date limite d'inscription : le 23 avril 2021

En cas d'empêchement merci de téléphoner au 03 88 51 00 70 ou par courriel au 0670302P@ac-strasbourg.fr, afin de convenir d'un autre rendez-vous avec la directrice Mme Agnès LIMBACH.

INSCRIPTIONS DES ENFANTS NÉS EN 2018

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT	
DATE DE NAISSANCE LIEU DE NAISSANCE	
NOM et PRÉNOM DU PÈRE	
NOM et PRÉNOM DE LA MÈRE	
DOMICILE	
TÉLÉPHONE Portable Fixe	
ADRESSE COURRIEL	
Profession du père Profession de la mère	

Merci de fournir :

- La copie du livret de famille
- La copie des vaccins obligatoires*

*Pour les enfants **nés à partir du 1^{er} janvier 2018**, la vaccination contre la [diphtérie](#), le [tétanos](#), la [poliomyélite](#), la [coqueluche](#), les [infections à Haemophilus influenzae B](#), l'[hépatite B](#), la [méningite à méningocoque C](#), les [infections à pneumocoque](#), la [rougeole](#), les [oreillons](#) et la [rubéole](#) est obligatoire (sauf contre-indication médicale reconnue pour pouvoir être admis en crèche, à l'école, en garderie, en colonie de vacances ou toute autre collectivité d'enfants).

Pour les enfants nés **avant le 1^{er} janvier 2018**, la vaccination contre la [diphtérie](#), le [tétanos](#) et la [poliomyélite](#) est obligatoire à l'âge de 2, 4 et 11 mois.

Demande d'aménagement du temps de présence à l'école maternelle
pour un enfant soumis à l'obligation d'instruction et scolarisé en école maternelle

Cette demande est faite par anticipation de la promulgation de la loi pour une école de la confiance, notamment l'adoption à l'article 3 d'un alinéa de complément de l'article L.131-8 relatif à l'assouplissement de l'assiduité.

L'examen de cette demande et la réponse qui y sera apportée le seront sous réserve des dispositions finales adoptées par la loi et par le décret d'application.

La possibilité d'aménagement porte uniquement sur les heures de classe de l'après-midi. Les modalités proposées prennent en compte le fonctionnement général de l'école, les horaires de rentrée et de sortie de classes et son règlement intérieur.

École :

Directeur de l'école :

Enfant concerné :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Personne responsable de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Adresse :

1) Aménagement demandé

Je soussigné(e)..... demande que mon enfant (nommé ci-dessus) soit autorisé à être absent de l'école pendant les heures de classes de l'après-midi le ou les jours de classes cochés ci- dessous :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Autre possibilité, si le contexte et les conditions de fonctionnement et le règlement intérieur de l'école le permettent :

Je soussigné(e)..... demande que mon enfant (nommé ci-dessus) soit autorisé à être absent de l'école au début des heures de classe de l'après-midi selon les modalités suivantes :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Ce ou ces jour(s)-là l'enfant reviendra à l'école à (créneau horaire proposé par l'école)

oui

ne reviendra pas à l'école durant les heures de classe de l'après midi

Date et signature de la personne responsable de l'enfant :

.....

2) Avis du directeur de l'école sur la demande formulée ci-dessus (émis après consultation des membres de l'équipe éducative)

Date de réception de la demande :

Avis favorable

Avis défavorable, pour les raisons suivantes :

.....

Date, signature et cachet du directeur de l'école :

.....

3) Décision de l'inspecteur de l'Éducation nationale

Date de réception de la demande :

Avis favorable

Avis défavorable, pour les raisons suivantes :

.....

Date, signature et cachet de l'inspecteur de l'Éducation nationale :

.....